

# Conseil Municipal

Le jeudi 2 février 2015, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Odile LAUGERAT, premier adjoint au Maire.

**Présents** : Mmes BARDELOT Nicole, BARDY Marie-Christine, CROS Patricia, JACQUET Stéphanie, LAUGERAT Odile, RAIMBAULT Martine et TAILLANDIER Armelle, MM. ASSADET Alain, AUDIOT Francis, BERGERAULT Eric, BLAIN Claude, FERRIERE Laurent, NOUAT Christian et REMANJON Patrice.

**Absents excusés ayant délégué pouvoir** : Mme FONTAINE Dorothee ayant délégué pouvoir à M. REMANJON Patrice, M. FOUCHET Pierre ayant délégué pouvoir à Mme JACQUET Stéphanie, M. KOENIG Jean-Marc ayant délégué pouvoir à Mme LAUGERAT Odile.

**Absents excusés** : Mme CHARPENTIER Céline et M. PHILIPPE Narcisse.

**Secrétaire de séance** : M. NOUAT Christian.

Madame l'adjoint au Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour après avoir évoqué l'état de santé rassurant du Maire et de son second adjoint.

**TARIFS PUBLICS** : le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de majorer les tarifs de vente des cartes de pêche comme suit à compter du samedi 21 mars :

→ Carte annuelle : **29,50 €** ; carte journalière : **5,70 €**

*L'ouverture de la pêche à l'étang communal sera prévue le samedi 21 mars 2015 et la fermeture le samedi 24 octobre 2015*

le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de majorer les tarifs publics comme suit **à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015** :

- Tarif d'une concession trentenaire au cimetière **80,00 €**
- Tarif d'une concession trentenaire au columbarium **628,00 €**
- Location (exceptionnelle) de la salle Pierre Clament **121,00 €**
- Location Centre d'Accueil :

	But non lucratif				But lucratif			
	Commune	(*)Commune	Extérieur	(*) Extérieur	Commune	(*) Commune	Extérieur	(*) Extérieur
<b>Salle du haut</b>	189 €	155 €	546 €	366 €	373 €	155 €	546 €	366 €
<b>Salle du bas (caveau)</b>	161 €	103 €	446 €	315 €	321 €	103 €	446 €	315 €
<b>Cuisines</b>	121 €	118 €	211 €	150 €	152 €	118 €	211 €	150 €

(\*) tarif unique applicable en semaine du lundi au jeudi sauf les jours fériés, pour une journée de location à but lucratif ou non lucratif

Le Centre d'Accueil sera gratuit pour les collectivités locales et E.P.C.I.

Les associations de Menetou-Salon disposeront à titre gratuit du Centre d'Accueil quel que soit le nombre de réservation dès lors qu'il s'agit d'animer la commune (expositions, concerts, rifles...).

**TRAVAUX ROUTE DES AIX** : Le Conseil Municipal prend connaissance des conclusions de la réunion qui s'est tenue le 16 janvier avec les divers partenaires qui vont être associés aux travaux de réhabilitation de la route des Aix.

**TRAVAUX ET PROJETS DIVERS** : Plusieurs projets et travaux sont proposés à l'assemblée, à savoir : Terrain du Prieuré, mise en oeuvre du P.L.U., aménagements des ateliers municipaux, étude d'un projet de la cantine et de la garderie municipale, réfection des vestiaires du stade de football, réfection du sol et de la peinture de la bibliothèque, crépi du mur du local rue de Paradis, enfouissement des réseaux route des Aix, signalisation pour la suite de la numérotation des hameaux, voirie zone d'activités rue de la Gare, acquisition éventuelle d'un tractopelle, remplacement de petit matériel, mise en sécurité de locaux communaux, photocopieurs école et matériel informatique secrétariat, acquisition d'un nettoyeur mécanique pour les trottoirs, mur du cimetière.

La liste des travaux est une proposition à étudier en commission finances.

**BUREAUX DE VOTE POUR LES PROCHAINES ELECTIONS DEPARTEMENTALES** : Le Conseil Municipal est informé de la proposition de planning de la tenue des deux bureaux de vote pour les prochaines élections départementales. Ce scrutin sera ouvert de 8 h 00 à 18 h 00 le dimanche 22 mars prochain pour le 1<sup>er</sup> tour et en cas de 2<sup>ème</sup> tour le 29 mars 2015. Il est rappelé que les électeurs devront être obligatoirement en possession d'une pièce d'identité pour pouvoir voter.

**DELEGUE DU SYNDICAT SAGE SAULDRE** : Monsieur Patrice REMANJON est nommé délégué de la Commune au Syndicat SAGE Sauldre.

**INFORMATIONS DIVERSES** : Le Conseil Municipal regrette de ne pas pouvoir répondre favorablement à une demande de subvention faite par une école privée du canton de Saint Martin d'Auxigny dans laquelle 2 enfants de la commune sont scolarisés.

Les membres du Conseil Municipal sont invités à assister au match de championnat de l'équipe 1 de l'entente sportive Henrichemont/Menetou-Salon contre l'équipe de Thénioux/Saint Georges sur la Prée, dimanche 8 février à partir de 15 heures au stade d'Henrichemont.

Le Conseil Municipal est informé du compte-rendu du dernier conseil communautaire de la Communauté de Communes en Terres Vives.

***Séance levée à 21 h 15.***